



Association des Clubs de biathlon du Québec

CODE DE CONDUITE ENTRAÎNEURS

La relation entraîneur-athlète est une relation privilégiée. L'entraîneur joue un rôle crucial dans le développement personnel et sportif de ses athlètes. Vous devez comprendre l'inégalité qui existe dans cette relation et éviter d'en abuser. Vous devez accepter que votre intervention dans le cadre d'une organisation respecte les valeurs et les objectifs de cette association. Votre comportement influence la façon dont l'athlète considère sa discipline sportive. Ce code de conduite a pour objet d'aider l'entraîneur à amener ses athlètes à devenir des êtres complets, confiants et productifs sur le plan humain. Les entraîneurs de biathlon du Québec ont les responsabilités suivantes :

- 1- Traiter chacun avec équité peu importe le sexe, le lieu d'origine, la couleur, l'orientation sexuelle, la religion, les conditions religieuses, le niveau de performance et le statut économique;
- 2- Orienter les critiques vers la performance plutôt que vers la personne;
- 3- Agir toujours selon des standards élevés et projeter une image positive de votre discipline et de votre rôle d'entraîneur; ainsi vous devriez agir de la façon suivante :

Communication

- 1- Interagir avec respect avec les athlètes et les autres membres de l'organisation;
- 2- Ne pas critiquer publiquement tout membre de l'organisation;
- 3- Respecter les consignes et décisions des officiels et/ou des administrateurs;
- 4- Communiquer vos insatisfactions aux personnes concernées, de façon respectueuse et choisir un lieu et un moment propice;
- 5- Orienter vos critiques de façon constructive et vers la situation plutôt que vers les personnes impliquées;
- 6- Transmettre à vos athlètes et à leurs parents toutes les informations importantes, entre autres s'assurer qu'ils connaissent les règles de base à respecter lors d'une compétition afin d'éviter de nuire à un athlète (pouvant aller jusqu'à leur disqualification);
- 7- Ne pas contribuer à la propagation de rumeurs;
- 8- Communiquer et collaborer avec tout spécialiste de la profession médicale pour le diagnostic, le traitement et le suivi de tout problème de nature médicale ou psychologique;
- 9- Traiter les compétiteurs et les officiels avec tout le respect qui leur est dû et inciter les athlètes à faire de même.

Sécurité / Règles

- 1- Toujours agir dans le respect des règlements et sans chercher à favoriser votre athlète au détriment des autres;
- 2- Toujours agir de façon sécuritaire pour vous et pour les personnes qui vous entourent;
- 3- Toujours manipuler, transporter et entreposer les carabines de façon sécuritaire et superviser vos athlètes dans ces tâches;
- 4- Ne jamais faire d'usage de drogues ou d'abus d'alcool lorsque vous prenez part à une activité de biathlon et s'abstenir de fumer devant les athlètes;
- 5- Lors des camps d'entraînement, des courses ou toute activité encadrée où vous êtes en relation avec les athlètes, éviter toute relation intime ou de nature sexuelle;
- 6- Ne pas encourager la consommation de boissons alcoolisées lors d'événements sportifs ou lorsque vous fêtez une victoire sur les lieux d'une épreuve;
- 7- Posséder tous les permis requis en lien avec la loi sur les armes à feu;
- 8- Encourager les athlètes à respecter les règlements de leur discipline et à faire preuve d'esprit sportif.

Compétence

- 1- Connaître les règlements du biathlon et les enseigner à vos athlètes;
- 2- Avoir complété les formations requises en lien avec le maniement des armes à feu, si requis;
- 3- Veiller à ce que vos activités soient adaptées à l'âge, au niveau d'expérience d'habileté et de condition physique des athlètes et inculquer leur la notion d'un environnement sécuritaire;
- 4- Maîtriser toute l'information reçue et clarifier le plus tôt possible les éléments ambigus;
- 5- Sacher reconnaître le moment où référer vos athlètes à un autre entraîneur ou spécialiste sportif;
- 6- Faire primer les objectifs de vos athlètes sur les vôtres;
- 7- Rechercher continuellement les moyens d'améliorer votre niveau de compétence et de connaissance professionnelle et personnelle;
- 8- Parfaire vos connaissances scientifiques du sport et baser votre planification d'entraînement sur ces principes et ajuster régulièrement votre planification de sorte d'optimiser le développement de chacun de vos athlètes;
- 9- Être conscient des pressions académiques que subissent les athlètes-étudiants et organiser leurs entraînements de façon à favoriser le succès scolaire.

Autorité / Responsabilité

- 1- Dans les camps d'entraînement et les courses, planifier vos activités de sorte que vous respectiez les couvre-feux, être ponctuel et respecter les horaires établis;
- 2- Lors des courses où vos athlètes font partie de l'équipe du Québec (athlètes sélectionnés et supportés), ne pas interférer dans le support donné à ceux-ci, (respect du protocole de fartage, des consignes données par l'équipe de support, etc);
- 3- Assurer une supervision de vos athlètes quant au respect et à l'entretien du matériel prêté;
- 4- Supporter vos athlètes et encourager les à agir de façon responsable avec leur matériel de façon à optimiser leur performance (ex : test de ski, connaissance des skis, choix des skis, entretien des skis et de la carabine);
- 5- Collaborer avec tout le personnel entraîneur;
- 6- Lorsque vous acceptez des responsabilités comme entraîneur avec l'équipe du Québec, assurez-vous de bien connaître l'ampleur de vos engagements, d'exprimer clairement vos intentions et votre disponibilité;
- 7- Lorsque vous acceptez des responsabilités comme entraîneur avec l'équipe du Québec assurez-vous d'agir de façon impartiale, équitable et avec discernement;
- 8- Effectuer vos tâches jusqu'à ce qu'elles soient complétées et ce pour l'ensemble des participants.